

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



**PROJET : APPUI AUX INFRASTRUCTURES RURALES
ET AU DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF DE GRASSFIELD,
PHASE II
(GRASSFIELD II)**

PAYS : CAMEROUN

RAPPORT D'EVALUATION DE PROJET

DEPARTEMENT OSAN

Septembre 2013

TABLE DES MATIERES

Equivalences monétaires, Année fiscale, Poids et mesures, Sigles et abréviations, Fiche de projet, Résumé du projet, Cadre logique, Calendrier d'exécution (i – vi)

I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1 Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs pays	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque	1
1.3 Coordination de l'aide	2
II DESCRIPTION DU PROJET	3
2.1 Composantes du projet	3
2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées	4
2.3 Type de projet.....	5
2.4 Coût du projet et dispositifs de financement	5
2.5 Zones et bénéficiaires visés par le projet	6
2.6 Approche participative pour l'identification, conception et mise en œuvre du projet.....	7
2.7 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet.....	7
2.8 Principaux indicateurs de performance	7
III – FAISABILITE DU PROJET.....	8
3.1. Performance économique et financière.....	8
3.2. Impact environnemental et social.....	8
IV EXECUTION	11
4.1 Dispositions d'exécution	11
4.2 Suivi et évaluation du Projet	12
4.3 Gouvernance.....	13
4.4 Soutenabilité	13
4.5 Gestion des risques	14
4.6 Développement des connaissances.....	14
V CADRE JURIDIQUE.....	15
5.1 Instrument légal.....	15
5.2. Conditions associées à l'intervention de la Banque.....	15
VI RECOMMANDATION	16
Appendice I Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays	I
Appendice II Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays	II
Appendice III Liste des projets connexes de la Banque et d'autres partenaires.....	III
Appendice IV Zone du Projet.....	IV

Equivalences monétaires (Août 2013)

1 UC	:	747,745 XAF
1 Euro	:	655,97 XAF

Année fiscale

1^{er} janvier – 31 décembre

Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2204 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 kilomètre (Km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 ares

Sigles et abréviations

CAA	:	Caisse autonome d'amortissement
CMFO	:	Cameroon field office
DSCE	:	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi
DSP	:	Document de stratégie pays
FDL	:	Fonds de développement local
FAD	:	Fonds africain de développement
FIDA	:	Fonds international de développement agricole
IRAD	:	Institut de recherche agricole pour le développement
MIDENO	:	Mission de développement du Nord-ouest
MINADER	:	Ministère de l'Agriculture et du développement rural
MINEPAT	:	Ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire
OP	:	Organisation de producteurs
PADMIR	:	Projet d'appui au développement de la micro-finance rurale
PARFAR	:	Projet d'amélioration des revenus familiaux et ruraux
PCD	:	Plan communal de développement
PCR	:	Rapport d'achèvement de projet
PDDAA	:	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
PDR	:	Projet de développement rural
PIB	:	Produit intérieur brut
PNDP	:	Programme national de développement participatif
PNDRT	:	Programme national de développement des racines et tubercules
PPTE	:	Pays pauvres très endettés
PDRDR	:	Projet de développement rural décentralisé de Rumpi
PSAE	:	Programme sectoriel agriculture élevage
RAF	:	Responsable administratif et financier
SDSR	:	Stratégie de développement du secteur rural
TRE	:	Taux de rentabilité économique
VAN	:	Valeur actualisée nette
UNEXPALM	:	Union des exploitants du palmier à huile
WWF	:	Fonds mondial pour la nature

FICHE DU PROJET

Fiche du client

EMPRUNTEUR: République du Cameroun

ORGANE D'EXECUTION: Unité de Coordination du Projet relevant du MINADER

Plan de financement

Source	Montant (MUC)	Instrument
FAD	13,610	Prêt et don FAD
FAD	3,190	Don FAD
GOUVERNEMENT	8,80	-
COÛT TOTAL	25,6	

Importantes informations financières de la BAD

Monnaie du prêt et du Don	UC
Type d'intérêt	NA
Marge du taux d'intérêt	NA
Commission de service	0,75% par an sur le montant du prêt décaissé non encore remboursé
Commission d'engagement	0,5% sur le montant du prêt non décaissé 120 jours après la signature de l'Accord de prêt
Autres frais	Non
Echéance	50 ans
Différé d'amortissement	10 ans
VAN (scénario de base)	15,744 milliards FCFA
TRE (scénario de base)	19,3%

Durée – principales étapes (attendues)

Approbation de la note conceptuelle	Mai 2013
Approbation du projet	Octobre 2013
Entrée en vigueur	Décembre 2013
Achèvement	Décembre 2018
Dernier décaissement	Juin 2019
Dernier remboursement	Décembre 2063

Résumé analytique

I Aperçu général

Le Projet d'appui aux infrastructures rurales et au développement participatif, Phase II (Grassfield II) interviendra dans la région du Nord-Ouest du Cameroun. Dans cette région, 70% de la population a pour activité principale l'agriculture et 13% des pauvres en milieu rural du pays y sont recensés. Cette opération fait suite à un premier projet (2005- 2011) dont les résultats jugés appréciables et qui méritent d'être renforcés, ont eu un impact positif sur l'accroissement des revenus des populations bénéficiaires. Cependant, la persistance des besoins à la base et l'étendue de la zone d'intervention en rapport avec les ressources allouées ont conduit le Gouvernement à solliciter le renforcement des acquis du projet. En conséquence et dans le prolongement de la première phase du projet, la présente opération sera mise en œuvre, dans les bassins à fort potentiel de production que sont Widikum, Santah/Tubah, Gayama et Mbaw/Mbonso couvrant 8 communes sur les 36 que compte la région, avec une concentration sur les deux premiers, dans le but de maximiser les impacts. Le choix de ces bassins a été conforté par la réalisation d'étude de faisabilité dans la zone d'intervention du projet par le Gouvernement. Cette nouvelle opération contribuera à l'amélioration de la production agricole et des revenus des populations bénéficiaires à travers la mise en place d'infrastructures rurales et le renforcement des capacités des acteurs. Les réalisations projetées sont les suivantes: (a) l'aménagement hydro-agricole (AHA) de 610 ha, (b) la réhabilitation de 278 km de pistes rurales et (c) la réalisation des infrastructures socioéconomiques d'accompagnement et le renforcement de capacités des différents partenaires. Le coût total du projet est estimé à 25,600 millions d'UC.

Il sera exécuté sur cinq ans à partir d'avril 2014 et bénéficiera directement à plus de 250 000 personnes dont une moitié de femmes regroupées au sein de 50 000 ménages auxquels il faut ajouter les transporteurs et commerçants. En plus, les coopératives, les associations professionnelles agricoles, les communes, les administrations techniques régionales et locales, l'IRAD et les ONG bénéficieront d'un renforcement des capacités. En année de croisière, le projet permettra d'augmenter la production agricole dans la zone d'intervention d'environ 37 000 tonnes. Le projet dégage un taux de rentabilité économique satisfaisant de 19,3% et une valeur actualisée nette de 15,745 milliards de FCFA. La participation des bénéficiaires se fera à travers la planification, la mise en œuvre et la gestion des différentes activités.

II Evaluation des besoins

Le projet trouve sa justification dans l'intérêt à consolider les acquis de Grassfield I (près de 5 milliards de FCFA de revenus additionnels, augmentation de la production commercialisée de l'ordre de 60%, réhabilitation de 257 km de pistes, etc.) ainsi que le renforcement des infrastructures rurales. Le besoin de valoriser les périmètres disposant de potentialités, tels qu'identifiés par l'étude de faisabilité réalisée par le gouvernement, est une justification supplémentaire du projet.

III Valeur ajoutée de la Banque

L'expérience de la Banque, dans le domaine des projets de développement agricole dans la région du Nord-Ouest lui confère un avantage certain et une capacité particulière à apporter l'appui technique nécessaire pour la conception et la mise en œuvre de la présente opération. Le projet présente un fort niveau de complémentarité avec le corridor Bamenda – Enugu financé par la Banque et qui permettra un accroissement des échanges commerciaux avec le grand voisin, Nigéria. En outre, ce projet viendra amplifier les actions entreprises dans le cadre de l'opération de

production de semences de base par l'IRAD sur un don du Fonds d'Assistance Technique du Nigéria (NTCF).

IV Développement des connaissances

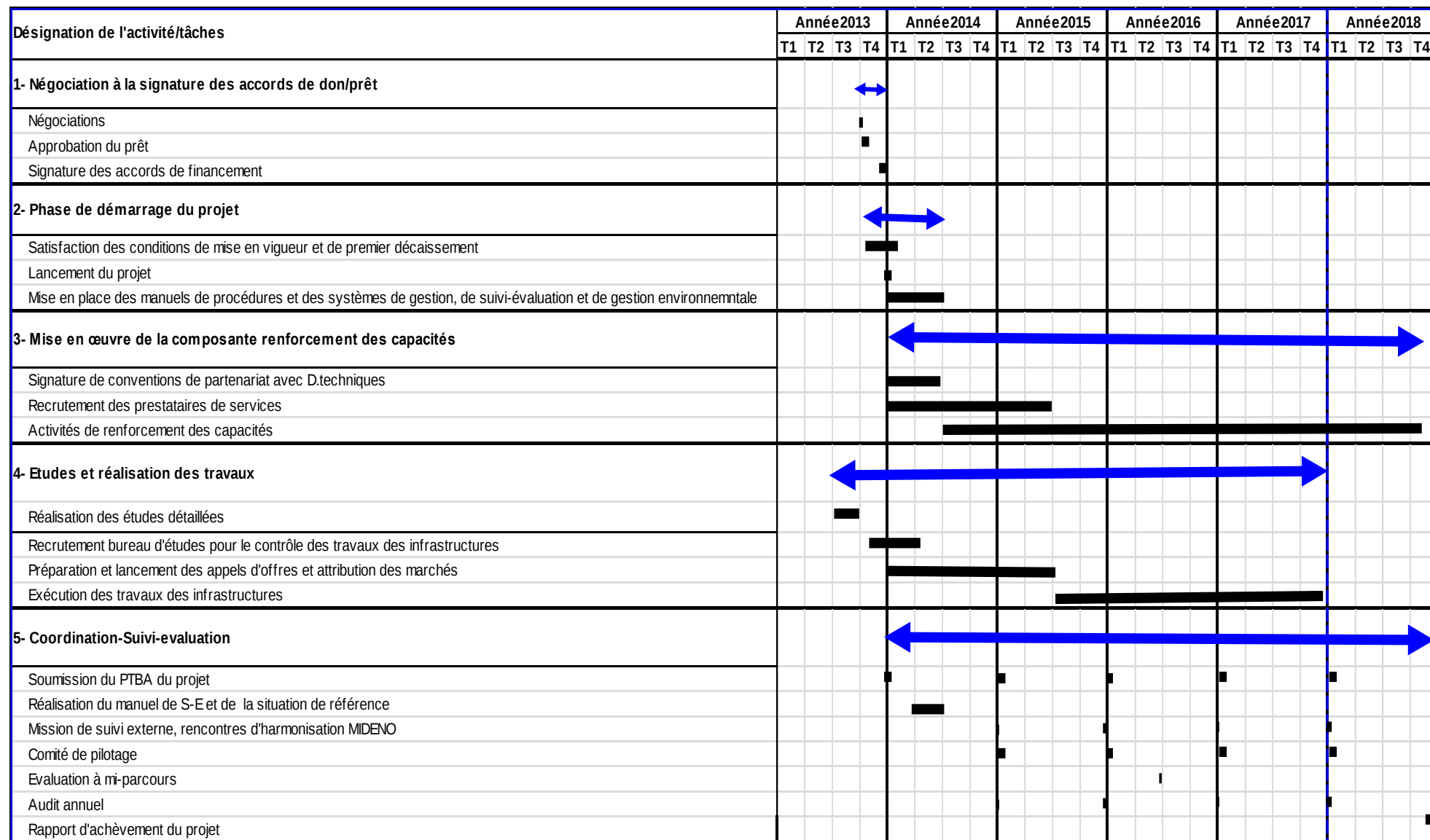
La mise en œuvre du projet permettra de générer des connaissances, notamment un système d'information sur les marchés qui sera un outil important d'aide à la prise de décision. A cet égard, le projet envisage une approche innovante de mise en place d'une activité pilote relative à la création d'une plate-forme de système d'informations sur les marchés agricoles dénommée : '*AgriTechnology Cameroon (ATC)*'. Celle-ci sera fondée sur l'utilisation des services de téléphonie mobile (SMS) et autres supports pour diffuser, en temps réel, des informations et des services appropriés.

CADRE LOGIQUE

CAMEROUN : Projet d'appui aux infrastructures rurales et au développement participatif de Grassfield, Phase II (GRASSFIELD II)						
BUT DU PROJET : Accroître le volume de la production agricole, ainsi que le revenu des producteurs dans la zone du projet						
CHAINE DES RESULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VERIFICA	RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION
		Indicateurs (Y compris ISC)	Valeur de référence	Cible		
IMPACT	Contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire	Niveau d'insécurité alimentaire (en %)	En 2010, le niveau d'insécurité alimentaire était de 25%,	Le taux d'insécurité alimentaire est à 19% en 2020	Enquête ménage, suivi des documents de stratégies nationales	
EFFETS	Effet 1 : Le volume de production agricole augmente dans la zone du projet	1.1 Production agricole annuelle (en tonnes)	1.1 2013 palmier à huile : huile (4000), cacao (20), plantains (80), riz (2800), maïs (1500), manioc (900) pomme de terre (4500), tomate (360)	1.1 2024/25 ¹ : palmier à huile : huile (9 000), 2019/2020 : cacao (395) ; 2017/2018 : plantains (1 900), riz pluvial (4 900), maïs (4 500), manioc (4 900), pomme de terre (6 180), tomate (3 000),	Rapports de suivi du projet ; Registres et statistiques des inspections	<u>Risques</u> Fluctuation des prix <u>Mesures d'atténuation</u> Diversification des cultures
	Effet 2: Les revenus des producteurs de la zone du projet ont augmentés	1.2 revenu moyen additionnel par ha	1.2 Revenu moy annuel / producteur 250 000 FCFA	1.2 Revenu moy annuel /producteur 357.910 FCFA en 2018 et 477.210 FCFA en 2024		
PRODUITS	1. Des infrastructures rurales sont réalisées et fonctionnelles	1.1. Nombre de petits systèmes d'irrigation développés 1.2. Superficie de plantations de palmiers aménagée 1.3. Linéaire de pistes rurales réalisé 1.4. Nombre de magasins de stockage de produits agricoles 1.5. Nbre de marchés réhabilités 1.6. Longueur de réseau électrique 1.7 Nbre de d'unités de transformation installées 1.8. Nbre de systèmes d'AEP réhabilités/construits 1.9. Nbre d'écoles réhabilitées	0 0 0 0 0 0 0 0 0	1.1. 14 (2017) 1.2. 610 ha 1.3. 278,09 km de pistes (2015_2017) 1.4. 19 magasins de stockage 1.5. 10 marchés 1.6. 53,6 km dont 17,8 km en triphasé et 35,8 km en mono phasé. 1.7. 10 unités de transformation 1.8. 12 systèmes d'AEP 1.9. 6 écoles	Rapports de suivi du projet	<u>Risques</u> faible mobilisation de la contrepartie nationale <u>Mesures d'atténuation</u> Sensibilisation des autorités pour une inscription budgétaire appropriée ; suivi rapproché par CMFO des réunions de revue trimestrielles des agences d'exécution des projets financés par la Banque.
	2. Les capacités des bénéficiaires et des parties prenantes au projet sont renforcées	2.1 Superficies emblavées 2.2 Nombre de producteurs formés 2.3 Associations à caractère socioéconomique mises en place/redynamisées et formées 2.4. Nbre d'unités de valorisation de la production 2.5 Nb de sources d'eau protégées/ reboisées	2.1 En 2017 : 5 260 ha pour l'ensemble des spéculations font l'objet d'encadrement. 2.2. 12 000 2.3. En 2017 : 35 brigades d'entretien des pistes formés et équipés ; 20 comités de gestion et d'entretien de système d'irrigation dont 30 % de femmes ; 20 comités de gestion et d'entretien de l'eau ; 50 personnes dont 3/5 de femme formées en hygiène et santé ; 12 comités de gestion de l'eau et 24 fontainiers dont 50% de femmes formés). 2.4. (En 2017) 2 unités d'extraction d'huile de palme, 2 unités de transformation de manioc et 1 unité de transformation de café arabica/robusta, 50 séchoirs de Cacao 2.5. 12Sources d'eau protégées à travers des reboisements sur 200 hectares avec des essences adaptées ; Promotion de reboisement villageois		Rapports des structures d'appui – conseil et des responsables agriculture et suivi-évaluation du projet	
ACTIVITES PAR	1- Composante 1 : Infrastructures rurales (1.1 Aménagements hydro-agricoles ; 1.2 Pistes rurales; 1.3 Infrastructures de transformation et d'accès au marché ; 1.4 Infrastructures sociales de base) 2- Composante 2: Renforcement des capacités (2.1 Encadrement des producteurs/Renforcement des capacités dans le domaine du développement des chaines de valeur ; 2.2 Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des parties prenantes, en environnementale) 3- Composante 3 : Coordination et gestion du projet, Gestion administrative, financière et comptable, Coordination, suivi-évaluation, suivi environnemental et social, Passation des marchés				RESSOURCES (en millions d'UC) : 25,6 dont FAD : 16,8 (66 %) ; Gouv/bénéfi : 8,8 (34%) <u>EMPLOIS</u> (en millions d'UC) : Composante 1 : 17,451 Composante 2 : 5,940 Composante 3: 2,208	

¹ Pour le palmier à huile et le cacao, qui sont des cultures pérennes, les effets n'interviennent qu'au-delà de la fin d'exécution du projet (après 2018)

CHRONOGRAMME D'EXECUTION DU PROJET



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CONCERNANT UN PROJET DE PRET/DON A LA REPUBLIQUE
DU CAMEROUN DESTINE A FINANCER LE PROJET D'APPUI AUX INFRASTRUCTURES
RURALES ET AU DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF DE GRASSFIELD, PHASE II**

La Direction soumet le présent rapport et recommandation concernant une proposition de Prêt FAD d'un montant de **Treize millions six cent dix mille Unités de compte (13.610.000UC)** et d'un Don FAD de **Trois millions cent quatre-vingt-dix mille Unités de compte (3.190.000UC)**, provenant pour près de 89% d'opérations annulées et 11% du FAD 12, en vue de financer le Projet d'appui aux Infrastructures rurales et au Développement participatif de Grassfield- Phase 2, au profit des populations rurales de la zone du projet.

I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1 Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs pays

1.1.1 Le projet Grassfield II s'inspirant des leçons du passé et d'autres enseignements, a retenu deux bassins de production pour concentrer ses activités en vue de parvenir à un impact visible et à la hauteur des attentes. Son intervention se fonde sur les besoins et priorités des populations à la base. Ainsi, les aménagements hydro-agricoles, le désenclavement des bassins de production par la construction/ réhabilitation des pistes et la promotion des principales filières constituent les actions majeures de cette intervention. Toutes ces actions nécessiteront pour se mettre en place un environnement structuré et organisé laissant apparaître des acteurs locaux crédibles et capables d'assurer la pérennité. Il s'agit là d'une action transversale et préalable qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités que le projet devra entreprendre.

1.1.2 Ce projet s'appuie essentiellement sur le Pilier II du DSP 2010-2014 relatif au développement des infrastructures, notamment les infrastructures rurales (pistes, marchés, entrepôts, etc.) qui soutiennent le développement du secteur agricole. Ce pilier constitue en effet un levier important et indispensable pour accélérer la croissance du pays. Le projet est également une réponse aux préoccupations de la Stratégie de développement du secteur rural 2010-2020 (SDSR) et du Document de la Stratégie de croissance et de l'Emploi 2010-2020 (DSCE), approuvés en 2009. Le Cameroun souffre d'une insuffisance des infrastructures rurales et de transport en particulier, ce qui affecte négativement les possibilités de mise en valeur des vastes zones aux conditions édapho-climatiques favorables. En outre, l'enclavement des zones de production, les difficultés de commercialisation des produits agricoles et la faiblesse des opérations de post récolte sont parmi les principales contraintes qui entravent le développement agricole. Celles-ci sont consécutives à l'état défectueux des routes reliant les zones de production aux zones de grande consommation, au coût élevé de transport et au manque d'infrastructures marchandes (marchés, entrepôts, etc.). Le désenclavement des zones de production est donc une mesure permettant de favoriser le développement local et faciliter les échanges avec le grand voisin, le Nigéria. En outre, ce projet contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région grâce à l'accroissement de la production agricole ainsi que sa transformation mais aussi par la limitation des pertes post récolte.

1.2 Justification de l'intervention de la Banque

1.2.1 Il est à noter que la Banque a financé la première phase de ce projet qui a couvert géographiquement toute la région du Nord-Ouest qui a une incidence de pauvreté de 51%. Les acquis de ce projet se résument comme suit : (i) 140 plans de développement communautaires élaborés (ii) génération de revenus additionnels de l'ordre de 5 milliards de FCFA en faveur des bénéficiaires du Projet, du fait des actions de développement agricole ; (iii) augmentation des productions commercialisées de l'ordre de 60% ; (iv) réhabilitation de 258 km de pistes rurales et 11 ponts, (v) 47

mini adductions d'eau construites ou réhabilitées, (vi) 104 salles de classe construites ; (vii) 1540 membres des comités de développement villageois et 4620 agriculteurs formés et ; (viii) réalisation d'infrastructures socio-économiques grâce au fonds de développement local (FDL). Les résultats ont été dans l'ensemble très appréciés aussi bien par l'administration camerounaise que par les populations bénéficiaires de la région. En effet, à l'issue de la préparation du PCR du projet, les notes obtenues ont toutes été satisfaisantes. Pour consolider les acquis, ce projet sera mis en œuvre dans les bassins à fort potentiel de production que sont Widikum, Santah/Tubah, Gayama et Mbaw/Mbonso, avec une concentration d'activités sur les deux premiers ,dans le but de maximiser les impacts. Le projet Grassfield II contribuera à lever les contraintes majeures au développement des filières agricoles. Il contribuera également à promouvoir l'emploi des jeunes et à aménager des nouvelles terres en offrant ainsi la possibilité d'installation aux paysans et aux jeunes dans une région où la densité peut atteindre 100 habitants/km².

1.2.2 L'expérience de la Banque, dans le domaine des projets de développement agricole dans la région du Nord-Ouest au cours de ces 25 dernières années lui confère un avantage certain et une capacité particulière à apporter l'appui technique nécessaire pour la conception et la mise en œuvre de la présente opération. Ce projet viendra amplifier les actions entreprises dans le cadre de l'opération de production de base par l'IRAD sur un don du Fonds spécial du Nigéria. Par ailleurs, le projet présente un fort niveau de complémentarité avec le corridor Bamenda – Enugu financé par la Banque et qui permettra un accroissement des échanges commerciaux avec le grand voisin, Nigéria. Ce projet est aussi conforme à la stratégie du secteur agricole de la Banque, 2010 – 2014 qui vise notamment le développement de l'infrastructure agricole, domaine où la Banque a fait preuve de son avantage comparatif. Il est également conforme à la stratégie à long terme de la Banque, 2013 - 2022 dont le développement des infrastructures est l'une de ses priorités opérationnelles

1.3 Coordination de l'aide

1.3.1 La coordination de l'aide et la coopération avec les partenaires techniques et financiers au niveau national relève du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Ce ministère centralise les besoins nationaux d'investissements, en relation avec les autres départements ministériels, susceptibles d'entrer dans le cadre de la coopération. Le MINEPAT comprend la Direction générale de la Coopération qui abrite en son sein la Division de l'Intégration régionale (DIR) qui est le point de focal de la Banque en matière de coordination de l'aide. Au niveau des Partenaires techniques et financiers, le Comité multipartenaires (CMP) de suivi du DSRP mis en place en juin 2001 constitue une plate-forme de dialogue et d'échange sur l'ensemble des questions clés du développement au Cameroun.

1.3.2 Pour appuyer cette structure, des sous-comités techniques et thématiques dédiés à l'agenda d'alignement et d'harmonisation, sont actifs. La Banque assure le rôle de Chef de file du Comité sectoriel pour les Finances publiques depuis septembre 2008 et participe activement à tous les groupes thématiques sectoriels notamment le CMP-Rural et CMP-Forêt/environnement, sur une base mensuelle. Dans ces groupes thématiques, outre les sujets liés aux opérations de chaque partenaire et du Gouvernement, les échanges portent également sur les initiatives telles le PDDAA et les changements climatiques. Les échanges enregistrés dans le cadre du CMP débouchent inévitablement sur un partage d'expériences et d'outils mais également sur une meilleure connaissance de l'environnement national nécessaire pour la mise en œuvre efficace des opérations.

1.3.3 Au niveau du Nord-Ouest, un certain nombre de projets sont financés par des partenaires au développement. Il s'agit notamment du Programme de développement participatif (PNDP) et le Projet d'Appui à la Compétitivité agricole, financés par la Banque mondiale, du Projet d'Appui au Développement de la Micro-finance rurale (PADMIR) et le Programme national de développement des Racines et Tubercules (PNDR) financés par le FIDA, ainsi que le Projet de Développement rural (PDR) financé par l'Union européenne. Les activités du projet Grassfield II seront conduites en étroite

collaboration avec celles de l'ensemble des autres projets en cours ou à venir dans la région du Nord-Ouest. En effet, le projet vise notamment, le désenclavement des bassins de production en vue de favoriser le développement local et faciliter les échanges commerciaux. Par ailleurs, il est à noter que la JICA a manifesté son intérêt d'intervenir sur le développement de la production rizicole dans les bassins de Gayama et de Mbaw/Mbonso

Tableau 1.1 : Financement du secteur agricole

Tableau 1.1 : Financement du secteur agricole

Secteur ou sous-secteur*	Importance									
	PIB	Exportations	Main-d'œuvre							
Agriculture	21,75%	55%	48% de la population active							
Parties prenantes – Dépenses publiques annuelles (moyenne de 2010-2011)										
En MUC										
Gouv.	BAD	BM	AFD	JICA	Corée	FIDA	KFW/GIZ	UE	Autres	
210, 7	16,5	39,5 M	140,4	17,35	0	45	1,32	39,9	0	
Niveau de la coordination de l'aide										
Existence de groupes de travail thématiques									[Oui]	
Existence d'un projet sectoriel global									[Oui]	
Rôle de la BAD dans la coordination de l'aide***									[M]****	

*le plus approprié ** Années [aa1 à aa2] *** pour ce secteur ou sous-secteur
**** L : Chef de file; M : membre (non chef de file); Aucun : aucun rôle

II DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Composantes du projet

L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté des populations rurales dans sa zone d'intervention. L'objectif spécifique est l'amélioration de la production agricole et des revenus des populations bénéficiaires à travers la mise en place d'infrastructures rurales et le renforcement des capacités des acteurs.

Tableau 2.1 : Composantes du projet

N°	Composante	Coût (UC)	Description des composantes
1	Infrastructures rurales	17.451.000	- Travaux d'aménagements hydro-agricoles (AHA) de 610 ha au niveau du bassin de Santa/Tubah. Il s'agit de la réalisation de 14 de petits systèmes d'irrigation (PSI) gravitaire comprenant un réseau de conduites alimentées à partir d'ouvrages de captage d'eau de source ou de rivière. Ces PSI permettront aux exploitants agricoles, de produire des cultures maraichères de contre saison quand les prix sont plus rémunérateurs - Travaux de délimitation de 1000 ha de plantations de palmiers à huile en blocs de 5ha - Travaux de réhabilitation d'un réseau de 278 km de pistes rurales reliant les bassins de production aux marchés avec la construction d'ouvrages d'art définitifs et le traitement des zones difficiles et répartis comme suit : Widikum/Menka : 42 km ; Santa/Tubah : 116,55 km ; Mbaw/Mbonso : 60,54 km et ; Gayama : 59 km. - Infrastructures socio-économiques d'accompagnement Il s'agit : (i) de la construction et de l'équipement six (06) écoles comprenant un bloc de trois à six salles de classes, un bloc administratif, un bloc de toilettes, un point d'eau et un lave-main ; (ii) de la réalisation de douze (12) systèmes d'alimentation en eau potable à partir de captage de source; (iii) de la construction de dix (10) marchés comprenant un hangar aménagé d'étals de vente, un bloc de quelques cantines, un point d'eau, un bloc de toilettes, un lave-main et un enclos d'incinération des ordures ménagères ; de dix-neuf (19) magasins de stockage de produits agricoles (pomme de terre, semence, huile de palme, riz) ; de dix (10) unités de transformation de produits agricoles ; (iv) d'extension d'un réseau d'alimentation en électricité dans la zone de Mbaw-Mbonso.

2	B Renforcement des capacités	5.940000	- Le renforcement des capacités concernera les quatre catégories majeures d'acteurs : (i) les maires/élus locaux et les responsables des administrations locales pour la planification, la programmation et le suivi des opérations de développement de l'économie locale ; (ii) les associations des producteurs et coopératives agricoles pour la redynamisation de l'action coopérative et la maîtrise des itinéraires techniques des cultures retenues dans les bassins (environs 12 000 agriculteurs seront formés au cours de 317 sessions) ; Il est prévu de régénérer 2000 ha de palmier à huile soit 294 000 plants. Il sera mis en pépinière 323 400 grainées pré-germées de manière graduelle et fonction des demandes des paysans par année. De même, s'agissant du Cacaoyer, 300 000 plants seront nécessaires pour régénérer 250 ha soit un besoin de 5323 cabosses à satisfaire par le PSSC à partir des champs semenciers. Pour le manioc, 200 ha sont prévus soit 2 000 000 boutures de 20 à 30 cm de longueur. Pour le maïs, 2000 ha sont retenus soit 25 tonnes de semences. Concernant le plantain, 320 ha sont prévus soit 384 000 rejets. Pour la pomme de terre, 240 ha prévus soit 288 tonnes de semences. En ce qui concerne le caféier, 300 000 boutures/plants seront nécessaires pour les 250 ha demandés par la coopérative (NWCA) ; (iii) les organisations et associations de prestations des services aux agriculteurs sont visées pour la fourniture des services de proximité ; (iv) les groupements chargés de la maintenance des infrastructures communautaires construites par le projet (les membres des comités de gestion des systèmes d'irrigation et des membres de brigades d'entretien des pistes et des sources d'eau protégées). <u>Le projet procédera également à la mise à niveau des outils et des équipements de production et de transformation</u> à usage communautaire dans le but de soutenir les chaînes de valeurs (50 séchoirs de cacao, 02 unités d'extraction de l'huile de palme, 02 unités de transformation du manioc, 02 unités de transformation du café arabica, etc.). <u>Un système d'informations sera développé</u> pour fournir aux agriculteurs des données sur les marchés, sur le climat et les précipitations, périodes culturales, itinéraires techniques, etc.
3	C Gestion et coordination du projet	2.208.000	Gestion administrative, financière et comptable; Coordination, suivi-évaluation, suivi environnemental, et social ; Passation des marchés

2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

2.2.1 La conception technique du projet, repose sur le développement des infrastructures socio-économiques (pistes rurales, petits systèmes d'irrigation, marchés, magasins de stockages, etc.) qui favorisent le développement agricole, dans des bassins à fort potentiel agricole. Pour l'amélioration des revenus des producteurs du bassin de Santa/Tubah, la réalisation de petits systèmes d'irrigation gravitaire, à partir de source d'eau a été retenue. Cette option se justifie par : (i) le fait que ce bassin est propice au développement des cultures maraîchères de contre-saison, période pendant laquelle, la qualité des produits, de même que leur coût sont les meilleurs ; (ii) les prélèvements d'eau sur la ressource sont faibles et les actions de protection des captages, prévues par le projet amélioreront la disponibilité de l'eau ; (iii) le relief du bassin offre la possibilité d'une irrigation gravitaire sans beaucoup de frais de gestion et l'utilisation propice du mode d'irrigation par aspersion, économe en eau. S'agissant des pistes rurales qui faciliteront l'accès aux marchés, l'accent a été mis sur les travaux de reconstruction des ouvrages d'art définitifs, plus faciles à gérer ; d'assainissement avec l'ouverture des fossés de drainage et des exutoires ; de traitement continu et de rechargement du tronçon avec du matériau d'emprunt sélectionné. Les travaux seront réalisés à l'entreprise et contrôlés par un bureau de contrôle et de surveillance et la délégation régionale des travaux publics.

2.2.2 Pour les autres infrastructures et équipements (marchés, magasins de stockage, système d'alimentation en eau potable, salles de classe etc.), le projet utilisera les modèles standards types et veillera à l'intégration des dimensions environnementale, sociale et genre :

Tableau 2.2 : Solutions de substitution envisagées et causes de rejet

Solutions de substitution	Brève description	Cause du rejet
Réhabilitation des pistes par le traitement des points critiques par des ouvrages semi-définitif ou temporaires	Consiste à réparer/construire les ouvrages et faire le traitement des sections les plus dégradées et non une réhabilitation continue de toute la piste	Le niveau de dégradation des pistes requiert une remise en état complète
Stockage à froid des produits maraichers du bassin de Santa/Tubah	Chambres froides pour la conservation des produits maraîchères	Les charges récurrentes (frais de fonctionnement, d'entretien et de maintenance) sont plus élevées et la rentabilité économique n'est pas assurée Incertitudes liées à la sécurité énergétique
Extension des activités de développement local de Grassfield 1	Ciblage de toutes les communes de la Région du Nord-Ouest et mise en place d'un fonds de développement local pour le financement des projets communautaires	Eviter la dispersion géographique et sectorielle du projet et favoriser la complémentarité du projet avec d'autres initiatives locales en cours : PNDP, FEICOM etc.

2.3 Type de projet

La présente intervention de la Banque sera sous forme d'un Projet public d'investissement ayant des activités de renforcement des capacités, notamment.

2.4 Coût du projet et dispositifs de financement

2.4.1 Le coût total du projet, hors taxes et droit de douanes, est estimé à 25,600 millions d'UC, soit environ 19.142 millions FCFA. Ce coût se répartit en 15,036 millions d'UC en devises (11.234 millions FCFA) et 10,564 millions d'UC en monnaie locale (7.899 millions FCFA). Il a été appliqué des provisions moyennes de 5% et 3% du coût de base respectivement pour les imprévus physiques et financiers. Le résumé du coût estimatif du projet, par composante et par catégories de dépenses, est présenté dans les tableaux 2.3 et 2.4 ci-après.

Tableau 2.3: Résumé des coûts estimatifs par composante

COMPOSANTES	en millions FCFA			en milliers D'UC			% Dev	% C. Base
	DEV	ML	TOTAL	DEV	ML	TOTAL		
Composante A: Réhabilitation des Infrastructures Rurales	7 029	5 075	12 104	9 400	6 788	16 189	58	68
Composante B: Renforcement des Capacités	2 474	1 644	4 118	3 308	2 199	5 507	0	23
Composante C: Gestion et Coordination du projet	947	677	1 624	1 267	906	2 172	58	9
Total coût de base	10 450	7 397	17 846	13 975	9 893	23 868	59	100
Imprévus physiques	405	405	810	541	541	1 083	50	5
Imprévus financiers	389	97	486	520	130	650	80	3
Coût Total	11 243	7 899	19 142	15 036	10 564	25 600	59	107

Tableau 2.4: Résumé des coûts estimatifs par catégories de dépenses

Catégories de dépenses	en millions FCFA			en milliers D'UC			% Dev	% C. Base
	DEV	ML	TOTAL	DEV	ML	TOTAL		
Travaux	6 117	4 396	10 513	8 180	5 879	14 059	58	59
Biens	902	337	1 239	1 207	450	1 657	73	7
Services	2 530	1 879	4 409	3 383	2 513	5 896	57	25
Fonctionnement	901	785	1 686	1 205	1 050	2 255	53	9
Coût de base	10 450	7 397	17 846	13 975	9 892	23 867	59	100
Imprévus physiques	405	405	810	541	541	1 083	50	5
Imprévus financiers	389	97	486	520	130	650	80	3
Total Général	11 243	7 899	19 142	15 036	10 564	25 600	59	107

2.4.2 Le projet sera financé conjointement par un Prêt FAD, un Don FAD et le Gouvernement. Les fonds FAD de 16,800 millions d'UC (12.563 millions FCFA) représentent 66% du coût total en HT du projet. Ils serviront pour le financement de l'essentiel des activités retenues dans les bassins de Santa Tubah et Widikum (réhabilitation de petits systèmes d'irrigation et des pistes, appui à la valorisation et la transformation de la production agricole, renforcement des capacités des partenaires et frais de fonctionnement du projet). Le Gouvernement participe au financement des coûts du projet à hauteur de 8,800 millions d'UC (6.579 millions FCFA); soit 34% du coût total (cf. tableau 2.5 ci-après). La part du Gouvernement correspond au financement de certaines infrastructures rurales (aménagement des plantations à Widikum, réhabilitation des pistes à Mbaw Mbonso et des infrastructures de base dans les quatre bassins, etc.) ainsi que certaines activités de renforcement des capacités à l'endroit des populations bénéficiaires. Ceci permettra à terme de redynamiser le développement de la production agricole et de réduire la pauvreté d'environ 25% dans la région du Nord-Ouest du pays. Les dépenses relatives aux différentes composantes du projet seront exécutées suivant le calendrier indiqué dans le tableau 2.6 ci-dessous.

Tableau 2.5 : Résumé des coûts estimatifs du projet par sources de financement

Sources de financement	en millions FCFA			en milliers D'UC			%
	DEV	ML	TOTAL	DEV	ML	TOTAL	
Prêt FAD	5 961	4 216	10 177	7 971	5 638	13 610	53
Don FAD	1 559	826	2 386	2 086	1 105	3 191	13
GOUVERNEMENT	3 723	2 856	6 579	4 979	3 820	8 800	34
TOTAL	11 243	7 899	19 142	15 036	10 564	25 600	100

Tableau 2.6: Calendrier des dépenses par composante en milliers d'UC

COMPOSANTES	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Composante A: Réhabilitation des Infrastructures Rurales	236	4 854	8 034	2 726	338	16 188
Composante B: Renforcement des Capacités	475	2 074	1 314	984	661	5 507
Composante C: Gestion et Coordination	719	358	378	365	353	2 172
Total coût de base	1 429	7 285	9 726	4 074	1 352	23 867
Imprévus physiques	52	346	466	181	38	1 083
Imprévus financiers	31	207	280	109	23	650
Coût Total	1 511	7 839	10 472	4 364	1 413	25 600
%	6%	31%	41%	17%	6%	100%

La répartition du coût du projet par catégorie et par source de financement figure dans l'appendice VI en annexes. Les détails des quantités physiques et des coûts du projet sont récapitulés dans la liste des biens et services en annexe B2 du volume II.

2.5 Zones et bénéficiaires visés par le projet

Le projet interviendra dans la région du Nord-Ouest du Cameroun peuplé de 1 850 000 habitants, qui présente un taux de pauvreté de 51% et abrite 13% du total des pauvres en milieu rural. La plupart des activités du projet seront concentrées prioritairement dans les bassins de Santa/Tubah et de Widikum, soit au total 04 communes, afin de maximiser les impacts sur les groupes cibles et valoriser au mieux leurs potentialités agricoles et économiques. Cependant, dans les deux autres bassins (Gayama et Mbaw Mbonso), le projet a retenu les activités de renforcement des capacités ainsi que certaines infrastructures de désenclavement des zones de production et de commercialisation afin de répondre aux besoins prioritaires des populations enclavées de la zone du Nord-Ouest du pays. Le projet touchera au moins 250.000 bénéficiaires (organisations de producteurs, transformateurs, transporteurs, commerçants, communes, etc.), dont une moitié de femmes regroupés au sein de 50 000 ménages. Le projet permettra une production agricole additionnelle d'environ 37.000 tonnes ainsi que l'augmentation des revenus annuels par producteur qui passera de 250.000 FCFA en 2013, à 357.910 FCFA en 2018 et à 477.210 FCFA, en 2024.

2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

L'approche participative adoptée pour la conception du projet Grassfield II, s'inscrit dans le cadre de la politique de décentralisation du Cameroun. Cette approche est basée sur l'implication, de la conception à la mise en œuvre de toute initiative de développement local, des différentes parties prenantes. A ce titre, le projet a mené des consultations avec les représentants (i) des services techniques et institutions chargés de l'Agriculture, des Affaires Sociales, de l'Environnement et des Eaux et Forêts, de l'Eau et de l'Energie, des Travaux publics, des Marchés publics, de l'Economie et du Plan ; (ii) des autorités administratives, politiques et coutumières locales : Gouverneur, Préfets et Sous-Préfets, Maires des Communes, Chefs traditionnels ou « Fons » ; (iii) des organisations de la société civile constituées des ONG et des associations socio-professionnelles ; (iv) des opérateurs économiques et coopératives ; (v) des partenaires techniques et financiers ainsi que des projets intervenant dans le secteur concerné. Se basant sur la culture communautaire dans la région, le projet s'appuiera sur les groupements des producteurs qui définiront de commun accord les critères et modalités de gestion des appuis communautaires (pépinières, équipements de transformation des produits, systèmes d'irrigation, etc.).

2.7 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

2.7.1 La dernière revue de portefeuille de projet, combinée avec la revue à mi-parcours du DSP 2010-2014 du Cameroun (ADB/BD/WP/2009/197 - ADF/BD/WP/2009/147, octobre 2009), en date de septembre 2012, ainsi que les rapports d'achèvement des projets clôturés ont permis de mettre en évidence les enseignements suivants : (i) une trop grande couverture géographique avec des réalisations dispersées dans l'espace, réduisant les impacts du projet ; (ii) la faible qualité à l'entrée des projets agricoles ; (iii) un manque de synergie entre les interventions du projet et les autres interventions de développement rural ; (iv) une faible prise en compte des questions environnementales et celles liées aux effets des changements climatiques, notamment la protection des bassins versants et des sources d'eau ; (v) la faible performance des acteurs du fait du manque de capacités. Dans le secteur agricole, trois interventions majeures de la Banque sont arrivées à terme entre 2010 et 2012. Il s'agit des projets GRASSFIELD, RUMPI et PARFAR. Les résultats ont été dans l'ensemble très appréciés aussi bien par l'administration camerounaise que par les populations bénéficiaires de la région. Les rapports d'achèvement de ces projets révèlent des performances globalement satisfaisantes.

2.7.2 Tenant compte de tous ces enseignements et en s'appuyant sur les études d'avant-projet sommaire et détaillé réalisées, au cours de la phase de formulation du projet, sur fonds propres du Gouvernement camerounais, la conception du projet s'est articulée autour des principes et stratégies suivants : (i) Focalisation des activités du projet dans deux bassins de production à fort potentiel, afin de maximiser les impacts sur les populations bénéficiaires ; (ii) Renforcement du rôle de la mission de développement du Nord-Ouest (MIDENO) dans la supervision et la coordination des interventions du développement rural, à travers la tenue de conférences semestrielles d'harmonisation ; (iii) Intégration de la protection des bassins versants et des sources d'eau par la reforestation des zones dégradées et ou à protéger ; (iv) Diagnostic des acteurs et adoption d'une stratégie de renforcement des capacités adaptée.

2.8 Principaux indicateurs de performance

Les principaux indicateurs de performance issus du cadre logique du projet sont : (i) le taux d'insécurité alimentaire ; (ii) la production agricole annuelle (iii) le revenu des agriculteurs dans la zone du Projet ; (iv) le nombre de sources d'eau protégées ; (v) le nombre d'ha irrigués créés ou réhabilités ; (vi) le nombre de km de pistes réhabilités ; et (vii) le nombre de bénéficiaires formés. Les principales

sources des données sont les rapports des services de statistiques agricoles des délégations du MINADER, les enquêtes et des études de référence prévues en raison du caractère très localisé des périmètres retenus. A cela s'ajoutent les données primaires qui seront collectées auprès des paysans au cours des missions de suivi.

III – FAISABILITE DU PROJET

3.1. *Performance économique et financière*

3.1.1 Les performances économique et financière ont porté sur les résultats d'exploitation des principales activités retenues selon un modèle intégrant à la fois la réhabilitation des marchés et des pistes qui les desservent ainsi que l'appui à la valorisation et la transformation des produits agricoles. En année de croisière, le projet permettra d'augmenter la production agricole dans la zone d'intervention d'environ 37.000 tonnes et de doubler le revenu journalier des femmes commerçantes. En année de croisière et au niveau des 4 bassins, les revenus additionnels moyens par bénéficiaire et par hectare cultivé seraient respectivement de 343.176 FCFA et 477.210 FCFA. Les revenus additionnels générés par le projet s'élèvent en année de croisière à 7,087 milliards de FCFA provenant, pour l'essentiel, de la valeur nette de la production vivrière et industrielle additionnelle. Ces résultats financiers devraient permettre d'accroître l'étendue de l'impact des actions du projet en faveur du renforcement de la dynamique locale et la promotion des divers opérateurs économiques.

3.1.2 En termes de rentabilité, le projet affiche un taux de rentabilité économique (TRE) satisfaisant de 19,6% et une valeur actualisée nette (VAN) de 16,026 milliards de FCFA au coût d'opportunité du capital de 12%. La situation réelle est bien meilleure parce qu'il existe d'autres avantages qui ne sont pas quantifiés et peuvent être cités: les gains engendrés par le renforcement des capacités des différents bénéficiaires du projet, les gains de temps et de coût de transport des personnes pour accéder aux services de base, les gains sur l'entretien des moyens de transport etc. Il a été procédé au test de sensibilité du TRE aux variations des coûts et des recettes. Il en ressort que l'augmentation des coûts d'investissement ou la diminution des recettes du projet de 10% n'aura pas un impact très significatif sur le taux de rentabilité qui serait d'environ 15%. Ce taux est par contre sensible aux variations simultanées de 10% des coûts et des recettes. En effet, une augmentation des coûts accompagnée d'une baisse des recettes aura pour effet de réduire le TRE à 12,3%. Ce taux reste supérieur au taux d'opportunité du capital. La sensibilité du TRE à la baisse des recettes et l'augmentation des coûts sera atténuée par un suivi du rythme d'exécution du projet afin d'éviter le retard et de veiller à l'obtention et au maintien du niveau de production de croisière escomptée. Les détails de l'analyse économique et financière se trouvent en annexe B7.

3.2 *Impact environnemental et social*

Environnement

3.2.1 Le projet a été classé par la Banque, en catégorie environnementale II parce que les impacts négatifs résultant des travaux d'infrastructures rurales et de la production agricole, seront limités et pourront être circonscrits par des mesures d'atténuation appropriées. De plus, les actions prévues dans le cadre du projet n'entraîneront pas de défrichements nouveaux, ni de déplacements de populations ou d'introduction de nouvelles cultures (ou de variétés). Le Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES) dont le résumé est présenté en annexe B du présent rapport, a été élaboré et approuvé par ORQR.3 en date du 14 août 2013. Le PGES sera mis en œuvre par la CEP de concert avec la délégation provinciale de l'environnement.

3.2.2 Les principaux impacts négatifs potentiels sont limités à la période de réalisation des travaux et incluent: (i) les risques d'érosion, les mouvements de terre liés aux sites des travaux; (ii) le

développement des parasites dans les cultures/légumes intensifiées ; (iii) l'accumulation des produits d'emballage non biodégradables ; (iv) le risque de pollution de l'air par la poussière générée par les travaux d'ouverture de pistes. La régénération de 2000 ha de plantations de palmier à huile n'entraînera pas de nouveaux défrichements. Le projet en collaboration avec IRAD, WWF et UNEXPALM développera des normes environnementales et sociales pour produire dans les plantations villageoises, de l'huile de palme *certifiée* qui respectera les principes du commerce équitable et de l'agriculture biologique. Ainsi dans le PGES de ce projet, il est prévu de mener des activités de formation et de sensibilisation sur des pratiques culturelles et d'exploitation durable permettant aux producteurs d'optimiser leurs systèmes de culture du point de vue environnemental. Le PGES a prévu les mesures d'atténuation suivantes : (i) l'intégration de clauses environnementales dans les cahiers de charges des appels d'offres des travaux, notamment la remise en état et le reboisement des zones d'emprunt des matériaux de construction; (ii) la vulgarisation de bonnes pratiques culturelles notamment le respect des normes d'utilisation des intrants agricoles et la promotion d'utilisation de la fumure organique; (iii) l'éducation sanitaire et la sensibilisation des comités villageois de gestion des points à l'hygiène du milieu; (iv) la sensibilisation des comités de gestion des marchés à la gestion des ordures et aux techniques de compostage; (v) la promotion des technologies de transformation douces et maîtrisables. Le budget du PGES, déjà intégré au coût du projet, est estimé à 580 millions (580.000.000 FCFA) francs. Les impacts positifs attendus sont l'amélioration de l'accès à l'eau potable par la réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau ainsi que la protection des sources d'eau ; un meilleur accès aux marchés grâce à la réhabilitation de routes rurales ; la protection des sites dégradés (sources, pentes de montagne) ainsi que la conservation des sols.

Réinstallation forcée

3.2.3 Il n'y a pas de réinstallation forcée dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Changement climatique

3.2.4 Dans la région Nord-ouest du Cameroun, les impacts associés au changement climatique entraîneront une variabilité de température d'une année à une autre, une aridité croissante des habitats naturels et des sécheresses et inondations plus fréquentes. De tels changements seraient susceptibles d'affecter défavorablement les productions agricoles avec des effets pervers sur la sécurité alimentaire. De même, la durabilité de certaines infrastructures rurales serait négativement impactée par les Changements climatiques. Il est enfin à craindre que la santé des populations dans la zone du projet soit davantage détériorée par la variabilité du climat (assèchement de ressources hydriques et inondations sont fortement liés à la recrudescence de maladies hydriques comme le choléra qui est endémique dans la zone). Le Cameroun dispose depuis 2012 d'un Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC) qui vise à accroître la capacité d'accommodation des acteurs socio-économiques aux perturbations ; le pays est également en train de finaliser une feuille de route pour l'élaboration du mécanisme de Réduction des émissions liées à la déforestation (REDD+). Le projet intègre un ensemble de mesures d'adaptation, notamment: (i) la réalisation d'études du risque et de la vulnérabilité afin d'identifier les meilleures stratégies d'intervention (ii) la sensibilisation et la formation des chefs traditionnels (Fons, les chefs, Aldors, maires) et les agriculteurs sur la protection de l'environnement et des mesures d'adaptation aux changements climatiques; (iii) l'amélioration des connaissances relatives à l'adaptation au changement climatique par la formation de multiples parties prenantes (iv) la promotion des foyers améliorés afin de réduire la pression sur les ressources ligneuses ; (v) l'augmentation de la proportion des reboisements familiaux dans les bassins agricoles qui seront aménagés par le projet; (vi) les activités d'amélioration des pâturages pour réduire les feux de brousses et par conséquent réduire les gaz à effets de serre.

Social

3.2.5 Le projet contribuera à l'allègement de la pauvreté des populations de la zone de «Grassfield», où l'indice de pauvreté est estimé à 51%, contre 39,9% au niveau national. Compte tenu du fait que 70% des actifs ont pour occupation principale l'agriculture, cela justifie largement les actions envisagées dans le cadre du projet qui entraîneront de ce fait : (i) l'augmentation d'opportunités d'emplois (15 000 emplois permanents et 3 100 emplois temporaires seront créés lors des travaux d'infrastructures rurales) ; (ii) l'amélioration des conditions de vie de la population (la présence des voies de communication particulièrement pour les zones enclavées permettra un meilleur accès aux services sociaux de base et favoriseront les échanges interculturels). La mise en œuvre des systèmes d'alimentation en eau potable et assainissement offrira à environ 2 400 ménages une eau relativement propre pour usage domestique et de boisson ; (iii) la formation des communautés en matière de transformation des produits agricoles pour l'augmentation de la valeur ajoutée ainsi que les techniques d'irrigation, renforceront les connaissances des populations et leur permettront d'être autonomes pour mieux produire, (iv) les activités génératrices de revenus entreprises par les femmes et les jeunes contribueront à améliorer leurs moyens de subsistance et à satisfaire leurs besoins de première nécessité, (v) L'augmentation de la production entraînera un accroissement des flux commerciaux avec les pays limitrophes, ce qui favorisera l'intégration régionale, (vi) Enfin, l'implication de plusieurs opérateurs économiques en amont et en aval du projet (fournisseurs des facteurs de production, agences d'exécution, commerçants et transformateurs des produits du projet), favorisera la promotion du secteur privé, ce qui engendrera une distribution de revenus additionnels par le projet.

Genre

3.2.6 Les questions liées au genre restent une préoccupation au Cameroun où les femmes représentent 50,6% de la population totale et 38% de la force active, parmi lesquelles 84,1% travaillaient pour leur propre compte dans le secteur informel non agricole (INS, mars 2013). Parmi les 84,5% des femmes se trouvant en zone rurale, 92% travaillent dans le secteur de la production rurale, (PAFN, 1995). On note un déséquilibre défavorable pour les femmes en termes d'alphabétisation (femmes: 64,7% ; hommes: 78,2%) notamment en zone rurale (femmes 48,6% ; hommes : 87,3). Elles sont de plus en plus chef de ménages (26% en 2011 contre 22% en 1998 et 24% en 2004) et plus concernées par le sous-emploi (78% contre 63,7% chez les hommes en 2010). Par ailleurs, il convient de noter qu'il y a très peu de femmes et de jeunes de moins de 30 ans dans les instances dirigeantes des administrations publiques et les groupes marginalisés en sont totalement écartés. En effet, les femmes occupent 13% des sièges à l'Assemblée nationale, 20% du Sénat, 20% des postes de conseillers et 5% des maires au niveau des municipalités et 6 femmes sont membres du Gouvernement.

3.2.7 Au niveau de la région du Nord-Ouest qui abrite le projet, la persistance de certaines pratiques discriminatoires vis-à-vis des femmes constitue un frein à la promotion d'un développement inclusif et durable. Les situations de discrimination que vivent les femmes sont plus dues à certaines pesanteurs sociales qui limitent leur participation à la prise de décision et à la vie politique; tels que l'accès à : l'information, contrôle des ressources, intrants, aux services agricoles, éducation et soins de santé, prévention du VIH/sida notamment, etc. Le projet contribuera à améliorer la situation des femmes à travers des activités génératrices de revenus et des actions d'allègement de la pénibilité de leurs tâches. Les séances de sensibilisation à l'endroit des groupements féminins leur permettront d'accéder à l'information en vue de leur émancipation. Par ailleurs, les travaux de construction généreront des emplois temporaires pour les jeunes et favoriseront les activités de commerce et de restauration pour les femmes. Grâce à des installations socio-économiques et commerciales qui seront construites, le projet permettra également de promouvoir le développement des petites activités commerciales des femmes. Les capacités des femmes et des jeunes seront renforcées dans les domaines suivants : entrepreneuriat, droit foncier, VIH/SIDA, transformation agroalimentaire, etc. La stratégie de prise en compte du genre,

initialement élaboré dans le projet GRASSFIELD I sera mise en œuvre au cours de cette phase du projet.

IV EXECUTION

4.1 Dispositions d'exécution

4.1.1 La tutelle du Projet sera assurée par le MINADER. La Cellule d'exécution du précédent projet, structure existante, possède l'expérience requise selon les exigences de la Banque en matière de mise en œuvre et de gestion de projets. Cette structure sera maintenue car elle a conduit à terme la première phase du projet, avec des résultats très satisfaisants (une note de 4/4). Par ailleurs, grâce à son maintien par le Gouvernement, elle a conduit avec succès la préparation du présent projet avec la Banque. L'Unité de coordination du Projet sera chargée de la coordination des activités du Projet, du suivi-évaluation, de l'élaboration des programmes et budget annuels, de la gestion financière, de la passation des marchés, de la préparation des rapports d'avancement et des rapports d'audit du Projet. Elle sera composée, outre le coordonnateur du projet (agronome/agroéconomiste/ ou ingénieur en infrastructures rurales) de : (a) un responsable administratif et financier, (b) un responsable suivi-évaluation, (c) un socio-économiste/spécialiste en genre, (d) un ingénieur en infrastructures rurales, (e) un agronome, (f) un environnementaliste, (g) un Responsable en passation de marchés, (h) un chef d'antenne de Widikum, agronome, (i) un comptable du projet, et (j) un personnel de soutien composé d'un Assistant IT, 2 secrétaires, de chauffeurs et d'un planton. Tout le personnel de la CEP Grassfield dont la performance a été jugée satisfaisante sera reconduit à la même fonction au projet Grassfield 2. Le recrutement aux postes clés non pourvus se fera par appel à candidatures.

4.1.2 Il sera mis en place un comité de pilotage qui sera chargé de la revue et de la validation des plans de travail et des budgets annuels ainsi que de l'approbation des rapports annuels du projet. Il sera présidé par le Gouverneur de la région du Nord-Ouest et comprendra les représentants de la Direction de l'Intégration Régionale/MINEPAT, du MINADER et de la CAA au niveau central, du Directeur général de la MIDENO, des délégués régionaux des départements ministériels techniques : agriculture, eau et énergie, élevage, travaux publics, affaires sociales, IRAD, promotion de la femme et de la famille, environnement, un représentant des communes bénéficiaires du projet, un représentant de la coordination régionale des ONG, un représentant de la chambre régionale d'agriculture, d'élevage et de forêt et/ou des métiers. Le comité de pilotage se fera assister par toute autre structure, en cas de besoin. Le suivi-évaluation externe sera assuré conjointement par la Direction des projets du MINADER et de la Direction régionale du MINEPAT au niveau central et de la MIDENO, au niveau régional. Lors de la mise en œuvre du projet, le rôle de la MIDENO en matière d'organisation, de supervision et de coordination des opérations de développement rural sera renforcé.

Dispositions en matière d'acquisitions des biens, travaux et services

4.1.3 Toutes les acquisitions de biens et travaux par AOI et de services de consultants financées sur les ressources du FAD se feront selon les *Règles et procédures de la Banque pour l'acquisition de biens et travaux (Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012)* ou, selon le cas, ses *Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants (Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012)*, à l'aide des dossiers d'appel d'offres types appropriés de la Banque. Pour les acquisitions de biens et travaux par appel d'offres national (AON) et consultation de fournisseurs, les procédures nationales seront utilisées sous réserve de la prise en compte des divergences identifiées par la Banque dans le Code national des marchés publics et des dossiers-types nationaux, telles qu'énoncées à l'Annexe III de l'Accord de prêt. En effet, les procédures nationales de passation des marchés du Cameroun ont fait l'objet d'une évaluation en 2011 par la Banque, qui a permis de conclure à l'utilisation de ces procédures et des DTAON dans le cadre des projets financés par la Banque à condition que les différences identifiées dans ces procédures et dossiers types nationaux soient corrigées, y compris la prise des mesures d'atténuation des risques.

4.1.4 L'évaluation des capacités de la cellule d'exécution a permis de juger modéré le niveau de risque. En effet, la CEP dispose de l'expérience nécessaire et des capacités acquises dans la mise en œuvre du projet GRASSFIELD I. Un projet de plan de passation préparé par la CEP sera soumis à la Banque pour revue et approbation avant les négociations. Les détails relatifs aux acquisitions prévues dans le cadre du projet sont indiqués au tableau de l'annexe B.5.

Gestion financière

4.1.5 Pour avoir conduit la première phase du projet, la cellule d'exécution dispose de ressources humaines ayant une expérience en matière de gestion financière des projets de développement financés par la Banque. Elle dispose en effet, d'un Responsable Administratif et Financier (RAF), d'un manuel de procédures et d'un logiciel de gestion de projets (TOMPRO).

4.1.6 Toutefois, afin de remplir complètement les obligations actuelles de la Banque en matière de gestion financière, des renforcements de capacité et l'actualisation des outils existants sont indispensables. Ainsi, les actions suivantes sont à entreprendre dans le cadre de GRASSFIELD II : (i) actualiser le manuel de procédures de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable ; (ii) actualiser le système de gestion intégrée et informatisée (TOMPRO – TOMATE) ; (iii) recruter un comptable en appui au RAF afin de renforcer les mécanismes de contrôle interne ; (iv) renforcer les capacités du personnel fiduciaire; et (v) recruter un auditeur externe dans des conditions acceptables par la Banque. Le recrutement du comptable se fera sur la base des termes de référence et dans des conditions acceptables par la Banque.

4.1.7 Pour GRASSFIELD II, le rapport d'audit externe avec une lettre à la direction, sera transmis à la Banque dans les six mois suivant la fin de chaque année fiscale. A ce titre le premier et dernier audit pourront couvrir chacun les 18 premiers ou derniers mois du projet selon que le premier décaissement est fait dans le second semestre de l'année du premier décaissement ou que la date de clôture soit dans le premier semestre de l'année de clôture. Le coût de l'audit sera pris en charge par le projet. La CEP recrutera un auditeur (jugé acceptable par la Banque) dont les termes de référence seront acceptables par la Banque.

Décaissement

4.1.8 Les décaissements se feront selon les règles et procédures de la Banque. Les méthodes de paiement direct et du compte spécial / fonds de roulement seront utilisées pour le financement des activités. Une lettre de décaissement sera transmise par la Banque et précisera les détails afférant aux décaissements, après une évaluation formelle de la nature des activités du projet. L'Emprunteur ouvrira deux comptes spéciaux pour les fonds du FAD (prêt et don) géré par la Caisse autonome d'amortissement (CAA) qui recevra exclusivement les fonds de roulement pour la coordination du programme et certaines dépenses de renforcement des capacités qui seront définies lors du démarrage du projet. Afin de faciliter la gestion quotidienne du projet, la CAA ouvrira deux comptes auxiliaires dans la ville-siège du projet. Ces comptes seront alimentés exclusivement par les comptes spéciaux. Tous les comptes ouverts dans le cadre du projet devront être dans une banque commerciale acceptable pour la Banque. La fourniture de la preuve de l'ouverture des comptes spéciaux constitue une condition préalable du premier décaissement. Les dispositions ont été prises pour renforcer le dispositif du contrôle interne (validation du manuel des procédures, recrutement d'un (e) comptable, mise à jour du logiciel comptable).

4.2 Suivi et évaluation du Projet

4.2.1 Le suivi interne constitue une activité quotidienne sous la responsabilité du chargé de suivi-évaluation du projet avec l'implication active des différents responsables de la cellule de Coordination du projet et des autres partenaires d'appui-accompagnement concernés. Il s'agira de suivre l'évolution de la mise en place des intrants (ressources et activités du projet) et de mettre en œuvre un mécanisme

de suivi des résultats (extrants, effets et impacts). Le suivi des intrants et des résultats sera basé sur des fiches sous forme de tableaux de bord à concevoir et qui seront remplis par les différentes parties prenantes. Le suivi des résultats se fera aussi sur la base des fiches d'enquête à administrer aux cibles concernées.

4.2.2 En outre, pour le suivi des résultats en termes d'amélioration de la productivité et de la production, une collaboration étroite avec la division des statistiques agricoles de la Délégation régionale de l'agriculture sera établie pour une fiabilité des données, à travers l'établissement d'une base de sondage des exploitations selon les différentes spéculations concernées. Des logiciels de suivi-évaluation adaptés à l'approche de gestion axée sur les résultats seront acquis, le manuel de suivi-évaluation sera révisé, les principaux partenaires concernés seront formés pour le paramétrage et la mise en œuvre du dispositif. Afin de corriger les défaillances constatées au cours de l'exécution de Grassfield I, un budget est prévu pour la mise en œuvre du dispositif en termes de collecte, de traitement et d'analyse des données.

4.2.3 Le suivi externe sera assuré par la Direction des Etudes, des Programmes et de la Coopération du MINADER et la Mission de Développement de la Province du Nord-Ouest (MIDENO). Le suivi externe sera un contrôle a posteriori du mécanisme de mise en œuvre du suivi interne, mais se penchera à partir de la troisième année sur la contribution des résultats du projet à l'atteinte des objectifs sectoriels. Les outils nécessaires pour ce suivi seront conçus par les responsables concernés. La périodicité est trimestrielle pour la MIDENO et semestrielle pour la Direction chargée des Etudes du MINADER.

4.3 Gouvernance

Sur les questions de gouvernance et de corruption, le Gouvernement a mis en place différentes initiatives pour renforcer la gouvernance. Des unités anti-corruption ont été mises en place dans tous les ministères et dans certains organismes publics. Leurs activités sont coordonnées par un Observatoire anti-corruption nationale sous l'autorité du bureau du Premier ministre. Toutefois, le Cameroun a encore des progrès à faire pour surmonter la corruption ambiante et améliorer la gouvernance. Les dispositions ont été prises pour renforcer le dispositif du contrôle interne (validation du manuel des procédures, recrutement d'un (e) comptable, mise à jour du logiciel comptable). Durant la mise en œuvre, notamment à la revue à mi-parcours, les procédures de contrôle interne feront l'objet de suivi au sein de la cellule pour répondre spécifiquement à la nécessité d'avoir ou non un auditeur interne. Cette évaluation peut porter sur le renforcement d'une fonction d'auditeur interne.

4.4 Soutenabilité

4.4.1 Le Gouvernement du Cameroun a prouvé son engagement pour l'approfondissement des acquis du précédent projet Grassfield à travers, les actes ci-après : (i) le maintien de l'équipe de coordination précédente, pour la préparation de l'étude de faisabilité du nouveau projet ; (ii) la transmission d'une requête de financement officielle à la Banque ; (iii) la mobilisation de 500 millions FCFA pour le financement des études techniques détaillées des infrastructures retenues et ; (iv) l'engagement ferme à contribuer à hauteur de 34 % au financement du présent projet. En outre, le Cameroun a démontré sa volonté à lutter contre la pauvreté et à promouvoir la croissance et l'emploi, à travers un cadre stratégique bien défini, le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) 2010 – 2020, la Stratégie de développement du secteur rural (SDSR), 2010-2020, les Politiques de décentralisation qui visent à terme à doter les collectivités locales de ressources suffisantes. Enfin, l'approche participative, adoptée dans le choix des activités qui découlent des plans de développement communaux est de nature à assurer leur appropriation par les bénéficiaires. A cela s'ajoutent les actions de structuration des organisations de base pour en faire de véritables acteurs, capables d'assurer la prise en charge des frais récurrents des ouvrages et équipements.

4.4.2 Afin d'assurer la durabilité des interventions qui seront réalisées, le projet a opté pour des options techniques simples et de qualité, leur cohérence et conformité par rapport aux stratégies, aux normes et aux standards en matière de conception, de mise en œuvre et de gestion. Pour les petits systèmes d'irrigation qui seront installés à Santa/Tubah, leur gestion sera faite conformément aux mécanismes prévus par la réglementation existante. S'agissant des pistes rurales, leur gestion et entretien seront faits en accord avec les dispositions du fonds d'entretien routier dont 12% du guichet entretien, sont réservés au réseau de routes rurales prioritaires. En outre, avec la politique de décentralisation, l'entretien des pistes rurales relèvent des communes qui disposent d'autres instruments de financement (fonds d'équipement intercommunal, programme national de développement local, etc.). Toutefois, les initiatives communautaires en matière de gestion du bien commun, très développées dans la Région du Nord-Ouest seront appuyées par le projet à travers : (i) le renforcement des capacités des bénéficiaires des infrastructures, par la création de comités de gestion et d'entretien (CGE), la formation de leurs membres et leur appui en petit matériel d'entretien.

4.5 Gestion des risques

4.5.1 Les risques techniques sont négligeables, du fait que la réhabilitation de pistes au Cameroun est une activité fréquente et maîtrisée. Cependant, il existe des risques tels que décrits dans le cadre logique et qui sont : (a) la faible mobilisation de la contrepartie nationale : la mesure d'atténuation serait une forte sensibilisation des autorités pour une inscription budgétaire appropriée ; pour cela, CMFO assurera un suivi rapproché à travers des réunions de revue trimestrielles des agences d'exécution des projets financés par la Banque ; (b) la fluctuation des prix des produits agricoles trop importante : la mesure d'atténuation sera la diversification des cultures ; (c) le ciblage inadéquat des bénéficiaires en vue de renforcer leurs capacités : la mesure d'atténuation va être la définition de critères objectifs pour le choix objectif des bénéficiaires lors de l'élaboration du manuel d'exécution du projet.

4.5.2 De même, les outils de gestion en place (manuel de procédures et logiciel de gestion) pourront être utilisés sous réserve des mises à jour. L'environnement du contrôle interne sera mis en place. La position de MIDENO par rapport à la mise en œuvre du projet a également été revue et ses responsabilités définies.

4.6 Développement des connaissances

4.6.1 La mise en œuvre du projet permettra de générer des connaissances sur : (i) les résultats de la recherche de semences améliorées à haut rendement des principales filières agricoles de la zone ; (ii) le niveau et la qualité de l'accès des populations de la région du Nord-Ouest, aux infrastructures et services socio-économiques de base ; (iii) le niveau d'accès des acteurs de la chaîne des valeurs agricoles, aux informations et formations nécessaires à la bonne prise de décision et enfin ; (i) les initiatives et leçons apprises des différentes interventions des acteurs du développement rural, dans la région du Nord-Ouest.

4.6.2 Pour acquérir ces connaissances, le projet développera : (i) un système de suivi-évaluation axé sur les résultats et mènera des enquêtes périodiques auprès des acteurs bénéficiaires ; (ii) un partenariat avec les institutions de recherche, les services techniques et les organisations de la société civile ayant des compétences en développement rural et social ; (iii) un système de conférence d'harmonisation semestrielle qui sera organisé par la MIDENO, en vue de la coordination, de l'harmonisation et de la capitalisation des interventions du développement rural dans la région du Nord-Ouest et ; (iv) un système d'information sur les marchés qui sera un outil important d'aide à la prise de décision. A cet égard, le projet envisage une approche innovante de mise en place d'une activité pilote relative, à la création d'une plate-forme de système d'informations sur les marchés agricoles dénommée : 'AgriTechnology Cameroon (ATC)'. Celle-ci sera fondée sur l'utilisation des services de téléphonie

mobile (SMS) et autres supports pour diffuser, en temps réel, des informations et des services (prix des produits agricoles, informations météo, prix des intrants agricoles, localisation des vendeurs des intrants agricoles, accès au financement, etc.) aux petits agriculteurs de la région. La dissémination de ces nouvelles connaissances se fera par le biais de séances de formation et de démonstration sur les sites.

4.6.3 Ces informations générées seront diffusées à travers les rapports d'activités, le site WEB et le système d'information géographique (SIG) du projet, lors des différents ateliers de formation, de sensibilisation et de communication; les comités de pilotage du projet et conférences semestrielles d'harmonisation des interventions du développement rural.

V CADRE JURIDIQUE

5.1 *Instrument légal*

Le projet sera financé à travers un prêt et un don FAD accordé à la République du Cameroun. Les ressources du FAD proviennent pour près de 89% du reliquat d'opérations annulées et 11% du FAD12.

5.2 *Conditions associées à l'intervention de la Banque*

Outre l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt et du protocole d'accord de don, les premiers décaissements des ressources du Prêt et du don sont subordonnés à la réalisation par l'Emprunteur, à la satisfaction de la Banque, des conditions suivantes : (i) Fournir les originaux ou les copies certifiées conformes des attestations d'ouverture par la Caisse Autonome d'Amortissement, auprès d'une banque acceptable pour le Fonds, de trois comptes spéciaux au nom du projet : Prêt FAD, Don FAD et compte de contrepartie, destinés à recevoir les ressources du prêt/don/de contrepartie, et comportant les références bancaires complètes des comptes ; et (ii) fournir la preuves de la désignation/recrutement du personnel clé de la CEP, à savoir un responsable administratif et financier, un responsable suivi-évaluation, un socio-économiste/spécialiste en genre, un ingénieur en infrastructures, un agronome, un environnementaliste, un responsable en passation de marchés, un chef d'antenne de Widikum, un agronome et un comptable du projet, dont les qualifications et expérience professionnelle seront acceptables pour le Fonds.

A. Autres conditions (six mois après le 1^{er} décaissement)

Fournir la preuve de la mise à jour : (i) des manuels de procédures et du logiciel de gestion financière ; (ii) du manuel d'exécution du projet définissant toutes les modalités opérationnelles de la mise en œuvre de l'ensemble des activités, y compris les critères objectifs de sélection des bénéficiaires des appuis prévus dans le projet, (iii) du manuel de suivi-évaluation, (iv) fournir la preuve de la création et de la désignation des membres du Comité de pilotage du projet ; et (v) fournir le premier plan de travail et budget annuel du projet

B. Engagements

L'Emprunteur s'engage, à la satisfaction du Fonds à : (i) exécuter le Projet et le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et les faire exécuter par ses contractants conformément au droit national, aux recommandations, prescriptions et procédures contenues dans le PGES ainsi qu'aux règles et procédures du Fonds en la matière ; et (ii) fournir au Fonds des rapports trimestriels relatifs à la mise en œuvre du PGES, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager.

VI RECOMMANDATION

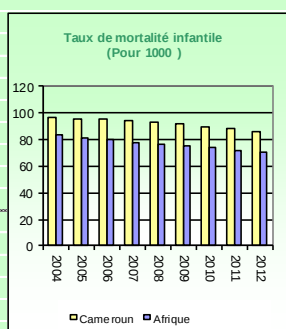
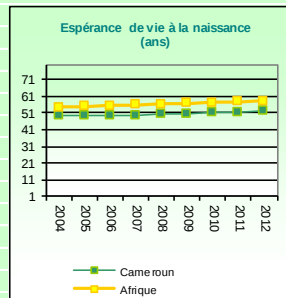
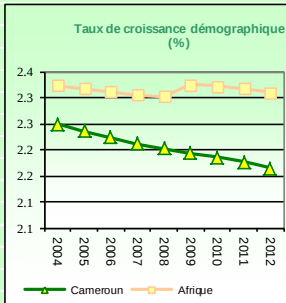
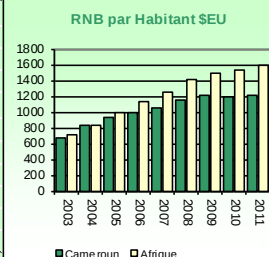
La Direction de la Banque recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition d'octroi d'un Prêt FAD d'un montant de ***Treize millions six cent dix mille Unités de compte (13.610.000UC)*** et d'un Don FAD de ***Trois millions cent quatre-vingt-dix mille Unités de compte (3.190.000UC)***, à la République du Cameroun pour l'objet et selon les conditions énoncées dans le Présent rapport.

Appendice I Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays

Cameroun

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Cameroun	Pays en Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km²)	2011	475	30,323	98,458	35,811
Population totale (millions)	2012	20.5	1,070.1	5,807.6	1,244.6
Population urbaine (% of Total)	2012	59.9	40.8	46.0	75.7
Densité de la population (au Km²)	2012	42.1	34.5	70.0	23.4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2011	1 210	1 609	3 304	38 657
Participation de la Population Active - Total (%)	2012	40.4	37.8	68.7	71.7
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2012	46.1	42.5	39.1	43.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2011	0.515	0.502	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 186 pays)	2012	150	...	...	...
Population vivant en dessous de 1.25 \$ par Jour (%)	2007-2011	9.6	40.0	22.4	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2012	2.2	2.3	1.3	0.3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2012	3.4	3.4	2.3	0.7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2012	40.4	40.0	28.5	16.6
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2012	3.5	3.6	6.0	16.5
Taux de dépendance (%)	2012	78.3	77.3	52.5	49.3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2012	99.7	100.0	103.4	94.7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2012	24.4	49.8	53.2	45.5
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2012	52.1	58.1	67.3	77.9
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2012	53.2	59.1	69.2	81.2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2012	35.2	33.3	20.9	11.4
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2012	13.6	10.9	7.8	10.1
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2012	86.1	71.4	46.4	6.0
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2012	137.8	111.3	66.7	7.8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2012	4.3	4.2	2.6	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2010	690.0	417.8	230.0	13.7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2012	26.7	31.6	62.4	71.4
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2010	19.0	49.2	112.2	276.2
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2009	160.0	134.7	187.6	730.7
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2006-2010	63.0	53.7	65.4	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2010	77.0	67.3	86.4	99.5
Accès aux services de santé (% de la population)	2000	80.0	65.2	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2010	49.0	39.8	56.2	99.9
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2011	4.6	4.6	0.9	0.4
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2011	191.0	234.6	146.0	14.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2011	80.0	81.6	83.9	95.4
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2011	76.0	76.5	83.7	93.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2006-2011	16.6	19.8	17.4	1.7
Apport journalier en calorie par habitant	2009	2 457	2 481	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2008-2010	5.1	5.9	2.9	8.2
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2012	119.4	101.9	103.1	106.6
Primaire - Filles	2010-2012	110.9	98.4	105.1	102.8
Secondaire - Total	2010-2012	51.3	42.3	66.3	101.5
Secondaire - Filles	2010-2012	47.0	38.5	65.0	101.4
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2011	49.8	43.2	58.6	80.0
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2007-2010	70.7	67.0	80.8	98.3
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007-2010	78.9	75.8	86.4	98.7
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007-2010	63.0	58.4	75.5	97.9
Dépenses d'éducation en % du PIB	2008-2011	3.2	5.3	3.9	5.2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2011	13.1	7.6	10.7	10.8
Taux annuel de déforestation (%)	2000-2009	0.9	0.6	0.4	-0.2
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2011	41.7	23.0	28.7	40.4
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2009	0.3	1.2	3.1	11.4



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2013

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

Appendice II Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays au 15 septembre 2013

SECTEURS	PROJETS	Date Approbation	Date Signature	Mise en Vigueur	Date décaissement	Clôture	Contributions Banque (en millions d'UC)			
							Prêt BAD	Prêt FAD	Don FAD	Taux décaiss.
Multisectoriel	Projet Cadastre (PAMOCCA).	15.11.2010	05.01.2011	17.05.2011	10.02.2012	31.12.2015		7,00		10,41
Transport	Projet d'aménagement de la route Numba –Bachuo-Akagbe	15.11.2006	12.02.2007	12.07.2007	08.04.2008	31.12.2013		44,70		73,33%
	Etude route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-N'Gaoundéré.	14.10.2009	11.01.2010	29.03.2010	29.03.2010	31.12.2013		3,36		29,50%
	Projet route Kumba-Mamfé	21.11.2012	09.02.2013			31.12.2016		47,26		0%
Equipements collectifs	Projet d'assainissement de Yaounde (PADY 2)	19.06.2013	11.09.2013			31.12.2017		20,99		0%
	Projet AEPA-Semi – urbain	28.01.2009	13.05.2009	02.11.2009	28.05.2010	31.12.2013		40,00		4.73%
	Projet AEPA-milieu rural	12.05.2010	29.06.2010	14.04.2011	02.05.2011	29.02.2016		10,00	4,63	36.19%
Energie	Renforcement des réseaux électriques de transport et de distribution (PREREDT).	15.09.2010	15.10.2010	20.04.2011	22.01.2013	31.12.2016		31,64		0,80%
	Aménagement hydroélectrique Lom Pamgar	10.11.2011	18.01.2012	14.06.2012	14.12.2012	31.12.2017		44,93		0,02%
Secteur privé	Chantier naval et indust. (CNIC)	12.12.2002	02.06.2003	29.04.2005	29.04.2005	31.12.2014	32,13			41,67%
	Programme d'investissement AES-Sonel 51,00	10.05.2006	08.12.2006	13.02.2007	15.02.2007	31.12.2020	51,33			100%
	Growth-oriented women enterprises (GOWE)	27.12.2007	25.03.2009	24.06.2009	24.06.2009	31.12.2009	0,34			100%
	Usine thermique de Dimbamba	28.04.2010	11.05.2011	11.05.2011	15.07.2011	01.06.2023	19,86			100%
	Usine thermique de Kribi	15.07.2011	22.12.2011	22.12.2011	27.08.2012	15.11.2025	39.82			100 %
Multinational Environnement	Sauvegarde des Eléphants d'Afrique centrale	22/07/2013						0,25		0%
Agriculture	Support to IRAD for the production of basic seeds NTCF	02/03/2012	07/09/2012	07/09/2012	02/2013	07/03/2014			0,42 (Don NTCF)	60%
Multinational Transport	Programme de facilitation du transport et transit sur les corridors Douala-N'Djamena et Douala-Bangui	05.07.2007	22.02.2008	06.10.2008	11.11.2009	30.11.2014		48,00		81,00%
	Programme de facilitation des transports sur le corridor Bamenda- Mamfe-Ekok- Mfum-Abakaliki-Enugu.	25.11.2008	13.05.2009	04.11.2009	01.12.2009	31.12.2014		90,39		45.67%
	Projet de route Ketta -Djoum et facilitation du transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé.	25.09.2009	11.01.2010	29.03.2010	13.02.2012	31.12.2015		59,27		31.70%

Appendice III Liste des projets connexes de la Banque et d'autres partenaires au développement du pays

<i>N°</i>	<i>Intitulé du projet</i>	<i>Sources de financement</i>	<i>Durée du projet</i>	<i>Cout total en millions de FCFA</i>	<i>Couverture géographique</i>
01	Programme d'Appui au Développement de la micro finance Rurale (PADMIR)	PNUD FIDA	06-ans	9550,5	Centre Est, Extrême Nord, Ouest
02	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles(PADFA)		07 ans 2010-2017	1 189	Ouest, Nord-ouest, Extrême Nord
02	Programme d'Appui à la Compétitivité Agricole (PACA)	B M	05 ans 2010-2015	41 000	Centre Est, Sud, Est, Littoral, Ouest, Nord-Ouest
03	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorale (ACEFA) II	AFD	05 ans 2013-2017	60285,503	DANS LES 10 REGIONS
04	Projet d'Appui Développement de la formation professionnelle dans les secteurs élevage, de l'Agriculture et des Pêches (AFOP)		06 ans 2012-2016	320998	DANS LES 10 REGIONS
05	Projet d'appui à la maîtrise d'ouvrage des administrations du secteur rural		2013 - 2016	5 120	Dans les 10 régions
06	Programme d'Appui à la sécurisation et à la gestion intégrée des ressources agropastorales(ASGIRAP)	UE	04 ans 2014-2017	7500	Nord-Ouest
07	Support to IRAD for the production of basic seeds NTCF	BAD	2013 - 2014	318	Les 10 régions

Appendice IV

Zone du Projet

